

PETITE POSTE EN FAMILLE

Alphonse G., Montréal. — Il y aura beaucoup, beaucoup à retoucher à la nouvelle. Les idées sont bonnes. Lisez toujours les bons auteurs : attachez-vous tout d'abord, à l'orthographe. Après cela, vous passerez à la syntaxe. Courage, cher ami ! J'ai relu votre poésie : elle mérite encouragement.

Mlle Ninon. — Jolie petite nouvelle. L'action s'étant passée sous François de Lorraine, celui des Guises qui reprit Calais au milieu du XVI^e siècle, ne pensez-vous pas que les deux phrases finales devraient être au parfait défini au lieu du présent ? Afin de vous éviter tout ennui, voulez-vous me le faire dire par notre ami P. Ivry ? — Ne vous inquiétez pas des jalousies, Mademoiselle : tout écrivain en fait éclore des tourbillons !...

Mlle Madeleine. — Votre si gracieuse lettre était arrivée trop tard pour le numéro portant la date du 29 janvier. Certes, votre page émue va paraître. — Non, Mademoiselle, votre *Extase* n'est point jetée au panier : est-ce le sort de ces jolies élévations de l'âme ? Combien vous êtes aimable, et que je vous suis reconnaissant de vos vœux ! Vous savez que les miens sont aussi sincères pour le bonheur de tous, surtout de ceux qui me témoignent quelque affection.

Mlle Janvière, Ottawa. — Oui, certes, je vous écrirai ; mais permettez-moi de vous dire ce que je répète si souvent dans nos colonnes : combien je suis heureux de voir des enfants qui aiment tendrement leurs parents !

B.-H. S., Montréal. — Savez-vous que vous écrivez fort bien, mon cher ami, si vous n'écriviez si mal ? Oui : réformez votre écriture, je vous en prie ! On écrit tout aussi vite bien, qu'on le fait mal. Il faut huit jours, avec de la bonne volonté, pour réformer son écriture. — Continuez à nous donner de jolis petits traits du genre des deux vieux : c'est fort bien.

Georges L., Montréal. — Merci de vos bons souhaits, cher ami. Si je juge d'après votre écriture, vous devez être bien jeune ? Allez-vous à l'école ? Si oui, est-ce une école de Frères ou de Maîtres ? J'aimerais vous voir : je vous l'ai dit déjà.

A tous nos chers collaborateurs. — Nous avons dit et répété que tout manuscrit à imprimer, ne doit porter de texte que d'un seul côté du feuillet : nos bons typographes sont soumis à un travail rebutant, lorsque les deux faces sont écrites. Nous ne tiendrons donc aucun compte, à l'avenir, de manuscrits écrits des deux côtés.

ECOLE LITTÉRAIRE DE MONTRÉAL

Les deux dernières réunions de ce groupe de jeunes travailleurs ont eu lieu au Château Ramesay, dans la magnifique salle du conseil, que la société des Antiquaires et des numismates a bien voulu mettre à la disposition de l'Ecole.

A la première réunion, M. Alban Germain a été admis à l'unanimité membre de l'Ecole sur présentation d'une charmante bluette intitulée : *L'Illusion*. Puis on procède suivant l'ordre du jour : 1^o M. Germain Beaulieu lit la première partie d'un poème héroï-comique : *L'Ecole Littéraire*, et deux poésies : *Élégie et Respectez le poète* ; 3^o M. Henry Desjardin lit la première partie d'un poème satirique sur les membres de l'Ecole : *A tort et à travers* ; 3^o M. G. Dumont donne lecture de notes historiques sur les Oblats ; 4^o M. Albert Ferland lit une poésie légère : *Sous bois* ; 5^o M. Jean Charbonneau continue la lecture de son grand travail sur l'évolution des genres en littérature, partie de la Renaissance.

Et l'assemblée s'ajourne.

A la seconde réunion, après les affaires de coutume : 1^o M. Gustave Comte donne : *Pages de journal* ; 2^o M. G. Beaulieu lit une jolie nouvelle intitulée : *Une trahison* ; 3^o M. G.-A. Dumont lit des notes historiques sur les *Evêques de Montréal* ; 4^o La séance se termine par la lecture d'une préface d'un prochain volume par M. Henry Desjardins.

BIBLIOGRAPHIE

Il ne sera rendu compte que des ouvrages dont deux exemplaires auront été envoyés.

Nous avons lu un beau et bon livre, édité par la maison Cadieux et Derome, rue Notre-Dame à Montréal.

C'est l'historique d'un "sermon célèbre de M. de la Colombière," le frère du fameux jésuite, le vénérable Claude de la Colombière.

Un chercheur infatigable, M. Ernest Myrand, a eu la bonne fortune de mettre la main sur ce sermon, prononcé en 1690 et en 1711, à Notre-Dame de Québec, à la suite de la dispersion des Anglais en ces deux sièges mémorables.

En un avant-propos, de style clair et facile, M. Myrand nous donne l'historique de cette pièce importante, comment il put en avoir copie. Puis, vient le sermon, suivi d'une critique très bien faite.

Voilà ce que nous appellerions la première partie.

La seconde partie s'ouvre par une notice biographique très complète des deux frères de la Colombière, suivie de l'histoire de chacun des sièges de 1690 et 1711 : ce dernier, tenté seulement. Tous les documents de Paris et de Québec ont été mis à contribution par notre écrivain : aussi son livre est-il précieux pour tous ceux qui aiment leur patrie, pour tout vrai Canadien-français.

C'est, en outre, un bijou typographique — comme tout ce qu'édite la maison Cadieux et Derome. — Le format, petit in-18 carré, sous très jolie couverture, en fait un livre (308 pages) digne de figurer dans toutes les bibliothèques.

Le prix de cet ouvrage le rend accessible à tous : 75 cents ; franco 80 cents.

DESCRIPTION DE LA MODE

(Voir gravures)

1. Robe avec blouse à empiècement pour fillettes de 6 à 8 ans. — La petite robe de cheviotte vert est garnie d'un empiècement et d'une draperie de col en faille grosse côte, blanche. Ornement de tresse noire de $\frac{1}{2}$ de pouce. Ceinture et nœud de ruban moiré vert. Corsage fermant dans le dos. Monter l'empiècement sur la doublure et coudre ensuite les parties-blouse avec échancrure en pointe devant et carrée derrière. Col droit, pattes et draperie d'encolure en étoffe prise double. Manche à bouffant. La jupe a 20 pouces de long et 82 pouces de tour. La doublure de satinette et la garnir de tresse comme le corsage.

2. Robe blouse décolletée pour bébés de 1 à 3 ans. — La petite robe, en laine écossaise, est adaptée à un petit empiècement décolletée en doublure. La partie robe, doublée de satinette blanche, a 21 pouces de de long et 77 de large. On la montera en plis plats sous un biais de velours rouge foncé de $1\frac{1}{2}$ pouce. Doublure de manches plate, avec petit bouffant de 4 pouces de haut et 25 pouces de large. Biais de velours de 1 pouce au bord et volant de broderie, ainsi qu'autour du décolleté.

3. Costume avec veste ouverte pour petits garçons de 3 à 5 ans. — Le petit modèle, en cheviotte bleu foncé, peut devenir très habillé en remplaçant le gilet en pareil par un gilet de piqué blanc ivoire et en ajoutant des guêtres de velvet blanc ivoire et une ceinture de faille ivoire. Corsage de dessous sur lequel on coudra la culotte devant. Derrière, boutonniers à la culotte et boutons au corsage. Le gilet blanc forme des plis cousus. Poignet d'encolure de $\frac{1}{2}$ pouce et ceinture de $7\frac{1}{2}$ pouces de large, réduite à $3\frac{1}{2}$ de pouces. La veste est doublée de serge noire. Les devants sont soutenus par de la toile et doublés d'étoffe, de même que le col. Boutons de passementerie et fentes de poche piquées avec pattes doublées. Guêtres avec bouton de cuir verni et sous-pieds d'élastique blanc.

L'ART CULINAIRE

Lièvre en capilotade. — Découpez par morceau un lièvre rôti, faites revenir ces morceaux dans un bon ragoût, beurre, farine roussie, eau, échalottes et persil hachés, pointe d'ail, un peu de muscade. Ajoutez un filet de vinaigre.

Omelette sucrée. — Séparez les jaunes des blancs de six œufs, battez les blancs en neige, battez les jaunes avec du sucre en poudre et du zeste de citron râpé ; ajoutez un peu de sel et un peu de crème ; faites cuire comme une omelette ordinaire ; servez chaud après l'avoir saupoudrée de sucre.

Potage au maïs. — Délayez à l'eau froide de la farine de maïs, une bonne cuillerée par personne, puis versez cette bouillie petit à petit dans l'eau bouillante, en ayant soin de remuer constamment pour éviter les grumeaux.

Laissez cuire à petit feu, et lorsque ça a pris consistance servez, après avoir ajouté un bon morceau de beurre et du gruyère râpé.

Si le potage doit être sucré, on remplace l'eau par du lait et on supprime le fromage.

DANGEREUSE ERREUR



— On la connaît, cette vieille farce, qui consiste à fourrer un pavé sous un vieux chapeau, afin qu'on se fasse mal en donnant un coup de pied dedans... Y a pas de danger que je m'y laisse prendre.



— Miséricorde ! qu'est-ce que j'ai fait !



— Ah ! s'pèce de sale bourgeois, tu veux m'flanquer des coups de parapluie, n'aie pas peur, j'veis t'régler ton compte ! Tiens, attrappe !